



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTEMBRE

SESSION ORDINAIRE
Séance du 15 septembre 2020

N°154/09/2020 : MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF "BOUGEZ SUR ORDONNANCE" A MONTAUBAN - SOLLICITATION DU LABEL "VILLE VIVEZ BOUGEZ"

L'an deux mille vingt, le mardi 15 septembre à 17h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle des fêtes du marché gare, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 09 septembre 2020.

Présents : 44

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Axel DE LABRIOLLE, Marie-Claude BERLY, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Philippe BECADE, Clarisse HEULLAND, Claude JEAN, Véronique LAGARRIGUE, Daniel BORY, Pauline FORESTIE, Khalid LAABID, Nadia CHEKLIT, Jean-Pierre FOISSAC, Sabine SI BELKACEM-COMDAMINES, Jean Martial DEJEAN, Nadine BON, Philippe FASAN, Muriel GIANOLA, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Danielle AMOUROUX, Angèle LOUCHART, Marie-Agnès DETAILLEUR, Gérard CATALA, Bernard BOUTON, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Anne-Marie GRIMAL, Sophie LARAN, Fabrice MIEULET, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Quentin SUCAU, Arnaud MOURGUES, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, Solal GEA, Michel CAPPELLETTI, Rodolphe PORTOLES, Stéphane GONZALEZ, Jacques ZAMUNER, Arnaud HILION, Laetitia DESGUERS, Lucie FOURNEL

Représentés : 5

Mesdames, Messieurs Mathieu PERGET à Jean-François GARRIGUES, Jeannine MEIGNAN à Rodolphe PORTOLES, Olivier FOURNET à Arnaud HILION, Sandrine LAGARDE à Jacques ZAMUNER, Andréa CARO à Laetitia DESGUERS

**Monsieur Daniel BORY donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Par un décret du 30 décembre 2016 entré en application le 1er mars 2017, le médecin traitant peut prescrire au patient atteint d'une affection de longue durée (ALD), une activité physique adaptée, dispensée par un intervenant qualifié.

Parallèlement, certaines associations sportives Montalbanaises encouragées par leur fédération ont adapté leurs pratiques sportives en formant des éducateurs au « sport santé-bien-être » et à l'accueil de patients suivis dans le cadre d'une ALD (diabète, obésité, etc.).

Ceci étant, ces initiatives sont peu connues par le grand public et par les médecins traitants qui par méconnaissance du panel d'activités proposées localement, ne prescrivent pas ou peu d'activités sportives à leur patients.

Par ailleurs, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) d'Occitanie soutient et accompagne les collectivités territoriales dans leurs initiatives visant le « sport santé ».

Dans le cadre du dispositif régional intitulé « Bougez sur Ordonnance », un médecin conseil de la DRJSCS forme, soutient et conseille les opérateurs par l'intermédiaire d'information et de sensibilisation des médecins à la prescription d'activité physique et sportive (APS) et par la mise en place d'outils d'évaluation de capacité physique à réaliser par le club, dans le but d'évaluer les progrès du patient tout le long de son parcours sportif.

En lien avec sa politique sportive, visant la promotion du sport pour tous et avec les axes du Contrat Local de Santé, la ville de Montauban souhaite s'appuyer sur les opérateurs associatifs locaux déjà mobilisés sur cette thématique, pour proposer la mise en œuvre locale du dispositif « Bougez sur Ordonnance », qui permet par ailleurs de bénéficier du label « Ville Vivez bouger », attribué par la DRJSCS pour une durée de 3 ans renouvelables.

Les associations sportives montalbanaises pouvant intervenir dans le dispositif :

Associations/structures	Activités proposées	Limitation		
		Aucune	Légère	Modérée
PROFESSION SPORTS ET LOISIRS	Activités physiques Adaptées	-X	X	X
BOUGER POUR S'EN SORTIR	Activités physiques Adaptées	X	X	X
UNM	Aviron	X	X	X
HARMONIE	Gym douce	X		
ATM	Fit Tennis	X		
MN82	Natation Santé	X		
MONTAUBAN ATHLETISME	Marche Nordique	X		
HCM	Gym douce/muscu adaptée	X		
MONTAUBAN BOXE ANGLAISE	Aéro boxe	X		
SHARK AVENTURES	Activités de pleine nature	X		

La coordination du dispositif sera effectuée par un éducateur sportif (ETAPS) de la ville au sein de la Direction Sports et Jeunesse, qui assurera l'orientation et l'accompagnement du parcours des patients vers les associations partenaires, le suivi des conventions de partenariat avec les associations Montalbanaises et le suivi du label « Ville Vivez Bougez » auprès de la DRJSCS

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- solliciter le partenariat de la DRJSCS pour la mise en œuvre du dispositif « Bougez sur ordonnance »,
- candidater à l'obtention du label « Ville Vivez Bouger » attribué pour une durée de trois ans,

- autoriser Madame le Maire à signer tous les documents et conventions relatifs à ce dispositif.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

18 SEP. 2020

De sa publication et/ou affichage le :

18 SEP. 2020

Pour certifié conforme,

Montauban, le 15 septembre 2020

Le Maire,

Brigitte BAREGES

